

# SOMMAIRE

Message du Maire	2
Extraits du Conseil municipal	3
Travaux	5
Brèves communales	6
Culture du Vuache	8
Vie associative	12
Lien social	15
Environnement	18
Communauté de communes	19
Reportage	21
Agenda	22

## Bloc Notes

### Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h

Jeudi de 14 h à 19 h

Tél : 04.50.04.35.77.

Fax : 04.50.04.27.63.

e-mail : [mairie.vulbens@wanadoo.fr](mailto:mairie.vulbens@wanadoo.fr)

### La Poste

Du lundi au samedi De 9 h à 11 h 30

Tél. : 04.50.04.37.91. Levée : 11 h 30

### Assistante sociale

Mme Laurence MOREL vous reçoit sur rendez-vous (04.50.49.49.50.) en mairie de VULBENS, le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi du mois, de 14h à 16h.

### Déchetterie

\*De novembre à février

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 17 h 30

\*De mars à octobre

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements,

n'hésitez pas à contacter

le gardien au 04.50.04.64.08.

### URGENCES

Pompiers 18 S.M.U.R. 15

Gendarmerie 04.50.04.33.55.

Centre anti-poison 04.72.11.69.11.



# Message du Maire

## Message du Maire

L'été approche à grand pas et avec lui les vacances se profilent. Votre Conseil municipal n'est pas encore au repos et nombre de dossiers nous occupent au quotidien pour tenter d'améliorer notre village. Vous trouverez dans les pages qui suivent un résumé des réalisations terminées, en cours ou à venir. Nous espérons que vous appréciez, jour après jour, ces améliorations.

Ainsi le forage des Pommiers est fonctionnel, vous aurez certainement noté que notre eau ne sent plus l'eau de javel : elle est parfaitement pure et à ce stade, elle n'a besoin d'aucun traitement.

Nous avons bouclé le dossier délicat de la carrière de Collogny. L'Etat nous a fait comprendre qu'étant donné l'avancée de ce dossier initié par le précédent Conseil, les arguments d'opposition seraient irrecevables. Cependant, nos revendications liées à la légèreté du dossier ont été entendues et toutes nos exigences ont été prises en compte, comme par exemple la mise en place d'une commission de surveillance pluridisciplinaire composée de la commune et des organismes de protection de l'environnement. Enfin notons que nous avons négocié et obtenu une révision de 110% de l'indemnité qui sera versée à la commune. Cet argent sera exclusivement consacré à des projets d'aménagement de notre village planifiés chaque année.

Un autre dossier nous tient à cœur et doit être l'affaire de tous : la mise en place d'un Agenda 21 dans le cadre du développement durable. Une commission s'est mise en place au sein du Conseil. Cette structure nous a permis de faire un premier état des lieux non exhaustif de notre commune en matière de protection de l'environnement. Parmi les différentes actions menées, citons la mise en place d'un système d'économie de 50% d'énergie sur le nouvel éclairage public. En accord avec notre émérite cuisinière Emilie, nous allons introduire des produits bio à la cantine dès la rentrée prochaine. Citons encore l'entretien de la forêt du Vuache avec l'élagage d'une parcelle communale de sapins, sapins plantés par erreur dans le passé mais qu'il faut bien entretenir. Nous avons pris des mesures d'économie de papier au sein de la Mairie puisque nous ne fonctionnons plus que par mail et que le bulletin que

vous tenez dans vos mains est en papier 100 % recyclé, imprimé avec de l'encre végétale. Nous avons noté encore bon nombre d'actions et nous vous invitons déjà à une soirée cet automne consacrée au sujet.

Nous sommes en négociation sur le dossier difficile de la Poste et nous aurons l'occasion d'y revenir, une rencontre prochaine avec le Préfet nous permettra d'y voir plus clair.

Les travaux des immeubles de logement sociaux sont programmés pour début septembre. Nous vous rappelons que vous pouvez acquérir dans ce programme en accession sociale un T2 à partir de 116 000 € ou un T3 à partir de 150 500 €. Ces appartements sont réservés aux Vulbensois en priorité ; faute d'acquéreurs en nombre suffisant, ils seront disponibles pour nos voisins de Chevrier et de Dingy puis aux habitants de la Communauté de Communes du Genevois.

Notons encore notre participation active au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes. Nous suivons de près les travaux de programmation de la future station d'épuration du Vuache ainsi que la future station de pompage d'eau de Matailly.

Encore quelques informations pour vous indiquer que la commune a acquis, via l'Etablissement Public Foncier, les terrains constructibles derrière le garage Fumex. Nous avons entrepris des premiers contacts avec le Pôle Compétences du Conseil Général qui va nous aider à réfléchir sur l'aménagement urbain de ce secteur. Nous avons lancé comme nous nous étions engagés à le faire au moment des élections, l'étude Ecole Mairie en partenariat avec le CAUE du Conseil Général. L'équation à résoudre consiste à agrandir l'école trop exigüe (+ 20 élèves l'année prochaine !), à répondre aux contraintes d'économie d'énergie des bâtiments publics ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et ce à un coût raisonnable pour les finances de la commune. Nous devrions avoir les premières ébauches de scénario dès cet automne et nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Voici quelques dossiers qui nous passionnent.

Nous vous souhaitons un très bel été.





# Conseil municipal

## Conseil municipal

**Extraits de la séance du 13 mai 2009**

### 1. Garantie emprunt HALPADES

Vu la demande formulée par HALPADES et tendant à obtenir la garantie de ses prêts,  
Vu l'article R 221-19 du Code monétaire et financier ;  
Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'article 2298 du code Civil ;

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

**Article 1 :** La Commune de Vulbens accorde sa garantie pour le remboursement de 2 emprunts avec préfinancement d'un montant de 267 650 € et de 25 173 € que la SA HALPADES se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ces prêts sont destinés à financer la construction de 28 logements + 3 logements situés à Vulbens "Entrée de ville".

### 2. Questions diverses

#### ✓ Réfection de la RD 1206 dans sa traversée de VULBENS

Pour que l'enrobé de la RD 1206 puisse être refait dans de bonnes conditions, il faut interdire sur deux jours la circulation des poids lourds. Ceci sous entend la mise en place d'une déviation, une procédure lourde qui fait intervenir le Conseil Général et la DDE. Les travaux sont donc repoussés en attendant la finalisation des démarches.

Par ailleurs, les panneaux remplacés pour la 2<sup>ème</sup> fois sont de nouveau tous détruits. Un système de bornes amovibles sera installé, en espérant que les conducteurs, de véhicules légers aussi bien que lourds, face preuve d'un peu plus de civisme.

#### ✓ Projet de nouvelle école

150 élèves ont été recensés pour la rentrée 2009 ; la question de fait donc pressante de savoir comment répondre à cette augmentation des effectifs.

Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) a été missionné pour réaliser une étude technique et financière des deux options suivantes pour la réalisation d'une nouvelle école : soit une école neuve, soit la rénovation du bâtiment actuel comprenant l'étage avec une mutation de la mairie dans la ferme communale en face de l'église. La seconde solution permettrait de mettre aux normes les deux bâtiments. Le résultat de l'étude sera le point de départ de la concrétisation du projet retenu.

#### ✓ Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

L'organisation du SDIS de la Haute Savoie rencontre actuellement deux écueils :

- les pompiers doivent pouvoir être sur tous les secteurs en 15 minutes en cas d'accident et en 20 minutes pour un incendie : certaines zones ne rentrent pas dans ce principe.

- les créneaux de disponibilité des pompiers volontaires sont insuffisants pour couvrir certaines tranches horaires.

Une réflexion est donc menée autour de la création d'unités de gestion opérationnelle (UGO) qui feraient appel à trois niveaux de garde : un niveau assuré par des pompiers professionnels basés en caserne, un niveau intermédiaire avec les centres de première intervention (CPI) et un dernier niveau faisant appel aux volontaires en renfort sur les grosses interventions.

Le CPI du Vuache trouverait sa place dans ce dispositif.

#### ✓ Contrat Rivières

La commune a choisi de cibler son action sur le réaménagement du ruisseau de Couvatannaz, notamment en collaboration avec HALPADES.

## Extraits de la séance du 17 juin 2009

### 1. Rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service 2008

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Vu** la Loi n° 95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,

**Vu** le Décret N° 95-635 du 6 mai 1995 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics et de l'eau potable et de l'assainissement,

**Vu** la circulaire préfectorale n° 96-42 du 18 avril 1996 ayant pour objet l'information et la transparence dans la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement,

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Approuve** le rapport annuel 2008 dressé par Monsieur le Maire et consultable en mairie.

### 2. Prix des lots des coupes d'affouage

Monsieur le Maire invite le Conseil à fixer le prix des coupes d'affouage qui seront marquées par l'ONF au mois de septembre prochain.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Fixe** à 10 €/m<sup>3</sup> le prix des coupes d'affouage 2009.

### 3. Subvention Association « Pourquoi pas ? »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il avait donné son accord de principe pour soutenir financièrement la manifestation de l'association « Pourquoi pas ? » qui a organisé la fête de village de 6 juin dernier. La somme nécessaire pour équilibrer leur budget est de 2 000 €.

Le Maire en profite pour féliciter l'association de leur initiative et la remercier d'avoir réalisé leur projet. Tout s'est déroulé dans de bonnes conditions, malgré le temps qui a obligé la fête à se replier sous le préau de l'école. Le public a eu de bons contacts avec les artistes et les lieux ont été rendus propres. Il s'agissait d'une organisation lourde et les jeunes sont très méritants : ils ne doivent pas baisser les bras et peuvent compter sur la confiance et le soutien de la commune.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Attribue** une subvention de 2 000 € à l'association « Pourquoi pas ? ».

### 4. Questions diverses

#### ✓ Informations

○ Les travaux de viabilisation de la zone du Carroz ont commencé le 15 juin dernier.

○ Une réunion sera organisée cet automne afin d'étudier comment mettre en place un comité des fêtes. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.

○ Le Président du Conseil régional, Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE, viendra à la Maison familiale le premier juillet prochain à 15 heures pour témoigner de la participation financière de la Région aux travaux d'extension des locaux.

#### ✓ Travaux

○ Le chemin de Collogny présente un affaissement prononcé sur les bords : une limitation de tonnage sera instituée en même temps qu'une limitation de la vitesse à 30km/h.

○ Deux bancs seront installés aux départs des chemins empruntés par les promeneurs sous Vulbens.

○ Des panneaux d'orientation au nom des trois GAEC de la commune seront commandés. Les agriculteurs se chargeront de leur mise en place.

○ Le Conseil général et l'entreprise EIFFAGE ont un différent au sujet de la qualité de l'enrobé réalisé cet automne sur la RD 1206. Des carottages ont été effectués pour déterminer si le problème vient d'un défaut de tassement ou d'une circulation trop précoce sur la route neuve. En fonction des conclusions, soit le tapis sera refait de chaque côté avec un joint médian, soit une déviation des poids lourds sera mise en place les 28, 29 et 30 juillet prochain.

○ La circulation sur le chemin de la Fontaine, de l'épicerie au petit giratoire, pose un vrai problème de sécurité, surtout maintenant que la zone se construit. En collaboration avec le Conseil général, il été convenu que des plots seraient posés au giratoire pour obliger les véhicules à le contourner et sur le chemin de la Fontaine pour créer des chicanes afin d'empêcher la prise de vitesse.



# Travaux Travaux



Des travaux **chemin de Moisse**y ont été engagés

Les parties abimées et saillantes des renvois d'eau ont été réparées et des travaux de maçonnerie légère et de réfection de chemin sont en cours de réalisation par les employés communaux.

L'intervention reste volontairement légère car des travaux beaucoup plus importants sont prévus dans 18 mois avec la mise en chantier par la CCG du pompage de Matalilly.



Des relevés de consommation d'eau trop élevés nous ont amenés à reconduire une **campagne de recherche de fuites**.

Trois ont été décelées puis réparées. Ces différentes interventions ont permis de ramener le débit de 90m<sup>3</sup> jour constaté à un débit normal de 40m<sup>3</sup> jour sur ce compteur. La méthode utilisée est basée sur l'écoute des bruits. Des capteurs pré positionnés enregistrent la nuit aux heures les plus calmes afin de déceler les anomalies. Le cliché montre la taille des trous responsables d'une consommation multipliée par plus de deux.



Les opérations d'**élagage** commencées cet automne, poursuivies en ce début d'année par le nettoyage et un nouvel agencement de pourtour, ont remis en valeur le monument aux morts.

Un **banc** installé à proximité permet de profiter pleinement d'un magnifique panorama ouvert sur la montagne du Vuache.

L'installation de **bancs et de tables à la branche**, la mise en place de bancs dans la plaine et l'enlèvement prévu des grumes devant le cimetière, permettront prochainement aux familles, aux promeneurs et flâneurs de s'asseoir lors de haltes bien méritées.



L'accent a été mis pour cette première étape de **curage de fossés** sur les points sensibles devant être traités en priorité. Ces travaux nous aideront sans aucun doute dans un avenir proche à prévenir les interventions d'urgences vécues précédemment.

La poursuite des opérations, moins urgentes mais tout aussi nécessaires, est prévue durant l'automne. Cette deuxième phase sera engagée en fonction du respect des budgets impartis.

Le tour effectué l'été passé nous a permis de traduire notre volonté de planifier les travaux de curage sur l'ensemble des réseaux et à leur maintien en l'état pour les années à venir.



Les travaux du **cimetière** ont débuté en ce début du mois de juin.

Cette réfection vise à renforcer les coins abimés sur le bas et à la remise en place des pierres déplacées lors de la chute de l'arbre près du portail. Photo prise lors de l'intervention avant recrépissage.



# Brèves communales

## Brèves communales

### Numéros de rue

Les personnes en attente de leur plaque peuvent les retirer en mairie aux heures d'ouverture.

### Affouage

Les inscriptions pour les coupes d'affouage seront closes au 10 juillet.

### Passeport biométrique

Depuis le 14 mai 2009, le passeport biométrique est entré en vigueur. Il comporte une puce électronique qui contient la photo du titulaire et ses empreintes (uniquement à partir de 6 ans).

La procédure à suivre est la suivante : **vous devez toujours venir à la mairie de VULBENS pour retirer le formulaire de demande et la liste des pièces justificatives à fournir.** Nous pouvons également vérifier que votre dossier est bien rempli et complet (les normes concernant les photographies ont encore été durcies, nous pouvons vous conseiller...).

Ensuite, **vous devez déposer l'ensemble de votre dossier dans une des mairies dotées d'un dispositif de recueil des données** : les plus proches sont Frangy, Saint Julien en Genevois et Annemasse.

La nouveauté réside dans la saisie par numérisation du dossier et la prise des empreintes digitales par procédé électronique. La demande est transmise par un serveur à la Sous Préfecture qui la valide, le cas échéant, puis à l'Imprimerie Nationale pour la production du passeport. Lorsque le passeport est établi, vous devez le retirer dans la mairie où vous avez déposé votre dossier et non plus à VULBENS.

**Les passeports actuels en cours de validité sont toujours utilisables jusqu'à leur date d'expiration.**

### Recensement des frontaliers

Afin de mettre à jour la liste des travailleurs frontaliers (Suisse, Français ou double-nationaux) permettant à la commune de bénéficier d'une dotation importante de la part de Genève via le Conseil Général, nous remercions toutes les personnes travaillant sur le canton de Genève de se faire recenser en Mairie et de faire changer leur adresse auprès de l'office cantonal de la population.

**14 Juillet :** La fête du 14 Juillet, avec ses feux d'artifice et une restauration en musique, aura lieu cette année à DINGY EN VUACHE, au lac de Bloux, le mardi 14/07 en soirée.

### Carte DECLIC

Cette carte de 10 € s'adresse aux jeunes de 6 à – de 26 ans domiciliés en Haute-Savoie qui ne sont pas pris en charge par le Conseil Général ni par une autorité organisatrice de transport scolaire. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010 sur les lignes interurbaines du Département.

Elle offre une réduction de 50 % toute l'année sur le ticket unité valable sur toutes les lignes régulières du Département. De plus, les jeunes peuvent bénéficier des abonnements suivants :

- **abonnement annuel domicile-établissement** pour les scolaires ainsi que pour les étudiants : 300 € avec paiement possible en 3 trimestres. En dehors du trajet habituel et hors période scolaire, ils peuvent obtenir sur toutes les lignes régulières interurbaines du Département des tickets unité à 50 % sur présentation de la Carte **décl'ic'**.
- **abonnement pour déplacements illimités** sur une ligne régulière définie, valable toute l'année à 400 € (origine - destination non figées) et ce, de date à date. Ils peuvent également bénéficier sur toutes les lignes régulières interurbaines du Département des tickets unité à 50 % sur présentation de la Carte **décl'ic'**.

**Avant de déposer une demande de Carte **décl'ic'** auprès du Conseil Général (formulaires + justificatifs + Chèque), il est indispensable que le jeune vérifie l'existence d'une offre adaptée auprès des transporteurs.**

**IMPORTANT :** Prévoir l'inscription dès le mois de juin pour recevoir la carte **décl'ic'** avant le 1<sup>er</sup> septembre. Formulaire 2009.2010 et dépliant sur le site du Conseil Général : [www.cg74.fr](http://www.cg74.fr) : Informations Transports



## Elections Européennes 2009

Un peu d'information ne nuit pas !

La campagne des élections européennes est passée sans faire beaucoup de bruit. Malgré tout il faut savoir que cet évènement est important puisque les **72 députés que 42% seulement des personnes inscrites** ont élus vont nous représenter au parlement de Strasbourg. Quand les Européens vont-ils s'intéresser à leurs institutions? Quand nos gouvernants vont-ils les y aider? Questions dont les réponses sont à venir.

Le Parlement Européen comptera **736 députés au total**. Leur mandat est de 5 ans.

### Quel est le rôle du parlement européen ?

Avec le Conseil et la Commission européenne, le Parlement est l'une des trois institutions majeures de l'Union européenne, et le seul à être élu au suffrage universel direct.

Il exerce 3 pouvoirs fondamentaux :

- Le pouvoir législatif : dans la majorité des domaines, il vote préalablement les décisions avant qu'elles soient prises par le Conseil. Il peut ainsi bloquer des décisions par un vote négatif. De même, son avis conforme est nécessaire dans certains domaines, comme par exemple l'adhésion de nouveaux pays.
- Le pouvoir budgétaire : il vote et peut modifier, dans une certaine mesure, le budget de l'UE.
- Le contrôle sur les autres institutions : il peut renverser la commission européenne, créer des commissions d'enquête, poser des questions au Conseil et à la Commission, faire des recours devant la cour de justice.

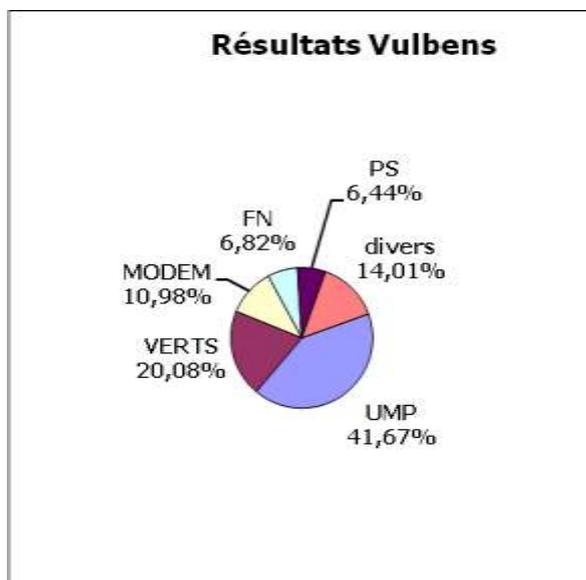
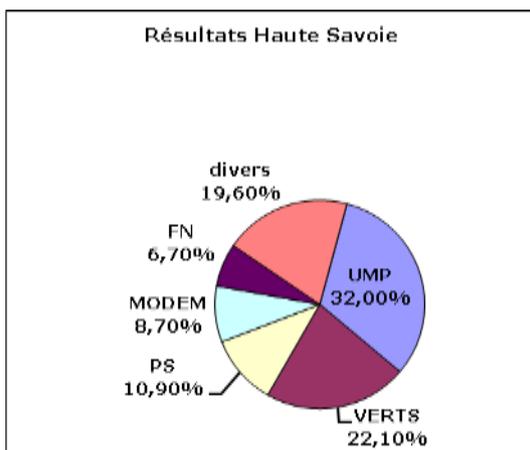
Aux côtés du Conseil qui représente les Etats membres et de la Commission qui représente l'intérêt communautaire, le parlement représente le peuple européen. Son rôle est donc essentiel dans le fonctionnement de l'Union et prend d'ailleurs de plus en plus d'importance au fil de son existence.

Pour le vote la France est divisée en 8 régions électorales. Pour notre région du sud-est nous avons élus 13 députés.

Pour la **Haute Savoie**, le taux d'abstention a atteint **60,3%**. A **Vulbens**, le taux d'abstention est de **57,92%**.

L'abstention générale dans la majorité des pays a aussi laissé la porte ouverte aux extrêmes : **leur nombre passera de 30 à 90 députés**. C'est inquiétant pour la jeune démocratie européenne.

Voici les résultats :





# Culture du Vuache

## Culture du Vuache

### PRINTEMPS MUSICAL

Pour la 12<sup>ème</sup> fois, l'ensemble des associations des trois communes a travaillé à la réalisation du Printemps musical. Jazz, Danse Africaine, Gospel étaient au rendez-vous. A la soirée jazz, le public n'était pas au rendez-vous : comme à chaque fois, la qualité était pourtant excellente et a néanmoins ravi l'oreille des 40 personnes présentes. Celles-ci se sont laissées séduire aussi par la dextérité des musiciens jonglant avec les instruments et mêlant humour et tours de passe-passe : du grand professionnalisme ! Le public important et chaleureux de la seconde soirée a découvert non sans bonheur la légende africaine de la femme serpent : histoire contée et dansée par le groupe de Nathalie Bozon de la M.J.C. L'occasion de revoir l'excellent et généreux travail fourni par les danseuses et les petites mains qui composent et fabriquent les costumes. Bravo ! En 2<sup>ème</sup> partie, guidées par un pianiste virtuose, trois bouts de jeunes filles blanches à la générosité immense entraînaient les spectateurs dans le rythme de l'Afrique exilée au son du gospel. Une interprétation forte et riche en émotions, une relation intense avec les spectateurs. Bref, une soirée qui fait du bien !



### Théâtre troupe du Vuache

Pour sa nouvelle saison de printemps, la troupe du Théâtre du Vuache, a choisi de mettre en scène une comédie de Pierre Chesnot : **Hôtel très particulier**.

Cette troupe est très appréciée par les férus de théâtre de la région car elle est composée de comédiens et comédiennes amateurs, la plupart connus du public qui fréquente assidûment le centre ECLA ce qui a une résonance particulière, on vient pour le spectacle mais aussi pour voir jouer ses voisins et amis après avoir savouré un repas organisé par l'APE.

Spectacle un peu différent du répertoire habituel par son thème car il aborde le milieu très fermé, discret, de l'argent et du plaisir des maisons de rendez vous pour call-girls et messieurs aisés.

Un ambassadeur vient de décéder laissant sa veuve un peu déboussolée, dans une situation financière critique, elle va chercher par tous les moyens à conserver l'hôtel particulier situé dans un quartier chic de Paris, le bois de Boulogne. Une amie, proche et très dévouée, va flaire le bon plan et lui propose d'utiliser sa

demeure pour ses rendez-vous galants, et à l'insu de la propriétaire au début, l'hôtel devient vite : très particulier, le rendez-vous pour messieurs fortunés en mal d'amour.

L'endroit atteint une notoriété qui pourrait être gênante car le frère de la veuve, commissaire, et sa sœur, religieuse dominicaine, viennent lui rendre visite régulièrement.

Ce spectacle, dont certaines scènes ont été qualifiées d'audacieuses par quelques uns mais tellement criantes de réalisme « bon enfant, » très drôle, superbement joué, où finalement le rire a triomphé, a reçu des applaudissements chaleureux et encourageants.



### **CHORALES du Vuache et de Brioude**

Quand tu chantes je chante avec toi Liberté !

Chanter la liberté, donner le meilleur de nous-mêmes, avec Sheller, Fugain , Berger, Duteil, c'est le programme que la chorale du Vuache, sous la direction de Bernard GIAZZI et Chantal CATRY, a proposé pour le concert donné en l'église de Vulbens le 13 juin .

Les choristes ont eu le bonheur de partager l'affiche avec une Chorale de Brioude dans un répertoire de chansons françaises, interprété avec talent et entrain.

Arrivés en fin de matinée, les 30 Brivadois ont été reçus par la municipalité, autour d'un verre de l'amitié. Avec quelques mots, le Maire a présenté notre pays du Vuache, puis Bernard GAUD a donné des explications sur la spécificité de notre région frontalière.



Le samedi après midi fut consacré à une visite touristique au Salève.

Ce séjour était trop court, il s'est terminé par un détour dans la belle ville d'Annecy !

Quant à nos choristes, les voilà prêts à prendre la route pour Mössingen, ville d'Allemagne jumelée avec la Communauté de communes du Genevois.

Rendez-vous en septembre pour reprendre les répétitions, dans la

joie de la rencontre et le plaisir de chanter.

### Un spectacle de rue qui plaît !

Le festival de rue, organisé par l'association « Pourquoi Pas » fut un réel succès.

Le 6 juin dernier à Vulbens, averses et vent ont contraint l'association à se replier sous le préau de l'école de Vulbens au lieu de faire un spectacle qui déambule dans les rues. Mais, malgré tout, cette fête a connu une grande popularité. En effet des enfants aux plus grands, des parents aux amis, tous étaient présents. C'est donc dans une ambiance très chaleureuse que s'est déroulée la journée. Le public venu en nombre, a pu assister et également participer aux différents spectacles proposés.

L'association Pourquoi Pas, qui a bénéficié d'une subvention de la municipalité, se voit ravie de cette réussite et tient à remercier les gens présents lors de cet événement en espérant qu'ils aient eux aussi passé un bon moment ! Des photos seront prochainement visibles sur le site [Http://pourkoi-pas.fr](http://pourkoi-pas.fr)  
Rendez-Vous pour une prochaine occasion !



### La MJC : Théâtre et danse africaine

Deux spectacles en un pour notre plus grand plaisir !



**La MJC :**  
**spectacle de**  
**danse de fin**  
**d'année**

Regardez bien,  
reconnaissez-vous l'une  
de ces danseuses ?!





# Vie associative

## Vie associative

### AFN Chevrier/Dingy/Vulbens

« Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » et encore moins les Anciens d'A.F.N. et leurs amis ! Un peu de pluie pendant les premiers kilomètres, puis le soleil qui reprend possession du ciel redevenu bleu et c'est parti direction "les trois lacs", en Suisse voisine.

Arrêt casse-croûte traditionnel et indispensable pour requinquer les troupes et en route par Fribourg jusqu'à Murten-Morat dissimulé derrière ses vieux remparts, où nous embarquons pour la traversée du lac de Morat; puis nous empruntons le Canal de la Broye, pour rejoindre le lac de Neuchâtel, sous un ciel bleu et ensoleillé, au milieu de paysages superbes ; puis par le canal de la Thielle, nous pénétrons sur le lac de Biemme. Le repas de midi nous est servi sur le bateau, occasion pour chacun d'apprécier des mets locaux, tout en glissant au fil de l'eau dans un cadre magnifique : montagnes, vignobles et faune lacustre. A Biemme, l'autocar nous attend, pour amorcer le retour, par Yverdon, Lausanne, Genève. Mais, traditionnellement, la journée ne peut se terminer sans le dernier casse-croûte qui permet de finir les restes du matin et c'est à cette occasion que le président Louis Benoit offre le champagne à toute la compagnie, pour fêter les trente ans de la section VULBENS-CHEVRIER-DINGY, ce qui est fort apprécié. Chansons et histoires agrémentent le reste du trajet et nous arrivons à Vulbens la tête pleine de cette belle journée ! Et chacun de dire, à la descente du car : "A l'année prochaine, pour découvrir une autre région, pour notre plus grand plaisir"



### Fête de l'école

Originale ! Voilà le juste qualificatif de ce grand rassemblement cette année. Château gonflable et promenade à dos de poneys pour les enfants qui se sont adonnés avec joie à cet après-midi festif. Auparavant, les enfants nous ont réservé une belle et distrayante matinée de chants et mini-sketchs de théâtre. Bravo aux enseignantes et aux élèves pour le travail réalisé et quel plaisir pour les familles !



## VIE DE L'ÉCOLE

- Au printemps, les grands de Chevrier ont grimpé les pentes de la montagne à destination de Ste Victoire. Les enfants ont ramassé çà et là quelques fleurs, autorisées, et ont (re)découvert les magnifiques massifs de jonquilles fleurissant les sentiers du Vuache.
- Les traditionnelles rencontres d'athlétisme des écoles du Vuache ont eu lieu le vendredi 12 juin, au stade de Chenex pour les élèves de cycle 2 (GS-CP-CE1) et le mardi 30 juin pour le cycle 3 (CE2-CM1-CM2). Ces demi-journées sont une belle occasion pour les enfants de passer un bon moment sportif et convivial. Mention aux parents qui jouent le jeu de la solidarité pour accompagner les enfants et remplir les voitures ceci évitant le recours à un bus, service payant bien entendu !
- Sortie du cycle 3 de Chevrier au château de Montrottier lundi 15 juin et visite sur le thème du Moyen-Age. Les enfants ont rapporté un joli blason en carton peint par leurs soins.
- Toutes les classes de l'école de Vulbens ont profité d'une belle journée ensoleillée pour aller visiter la Ferme de Chosal où divers ateliers étaient proposés : nos amis à grandes oreilles et des fleurs et des couleurs au bout des doigts. Merci aux maîtresses et à l'APE pour le financement de cette sortie.
- Le cycle 2 (GS-CP et CE1) de l'école de Vulbens va bénéficier de 8 séances de natation au Centre Vitam'parc de Neydens à la rentrée scolaire prochaine.

## Les enfants de l'école ont travaillé sur des projets liés à l'environnement et aux économies d'énergie et ont participé au concours Seleg74

Les CM1 vous présentent les trajets à l'école :

### Les déplacements à pied ou à vélo

1. Pour aller à l'école à pied il faut qu'il fasse beau ou même si il pleut on peut prendre un coupe-vent ou un parapluie.
2. Pour ceux de Vulbens, ils se donnent rendez-vous à un endroit précis et une heure précise (ex : à l'arrêt de bus à 7h40) puis continuent pour aller au rendez-vous de Chevrier.
3. Pour ceux de Chevrier, ils se donnent aussi rendez-vous comme les autres puis les enfants vont à l'école tous ensemble.
4. S'il pleut ou grêle vraiment trop fort on y va en voiture mais on s'arrange pour remplir les voitures.

Pour se déplacer sans polluer il faut venir à l'école en vélo, trottinette, skate, tandem, rollers sinon les autres engins polluent.

Thibault, Tristan, Solène

### La pollution :

Nous pouvons nous donner rendez-vous à un endroit on y va en vélo. Le taux de pollution est beaucoup moins grand que plusieurs voitures bien sûr. (Si le temps ne permet pas d'y aller en vélo, nous pourrions tous y aller avec une voiture pour plusieurs personnes.) Si on y va en voiture tout le temps le problème n'est pas seulement le CO<sub>2</sub> émis qui ronge la couche atmosphérique mais aussi l'électricité consommée par les machines qui creusent pour trouver le pétrole, l'essence pour le

transporter dans les stations services. Si on va en vélo on économise du CO<sub>2</sub> et du carburant. D'autre part, si la couche atmosphérique disparaît, comme cela se produit en ce moment, la température augmente et cela peut entraîner des difficultés pour toute la vie sur terre.

Et en plus faire le trajet à vélo, ça nous permet de discuter.

### Ce que ça rapporte :

- Ca pollue moins en utilisant moins de pétrole et en coûtant moins cher.
- Peut-être que les autres écoles nous copieront et ça polluera encore moins.
- Peut-être que ça fera changer d'avis aussi les adultes et qu'ils utiliseront moins de pétrole et moins d'électricité.
- Les gens en ville utiliseront peut-être plus les transports en commun que les voitures.
- On n'utilisera pas beaucoup d'argent pour payer le transport du pétrole.

Les CM2 vont vous présenter :

### La récupération d'eau de pluie

Pourquoi ce projet? Nous avons choisi ce projet car nous avons découvert que sur les toits publics, l'eau tombe par quantité énorme et se dirige directement dans les égouts où elle ne sert à rien. Alors nous avons décidé de récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes et à faire un tas d'autres choses. A l'école nous avons nous aussi mis des bassines sous les gouttières et nous utilisons cette eau pour rincer notre aquarium, nos pinceaux de peinture...

Comment le faire chez vous ? Matériel: tonneau pour récupérer l'eau, chéneau pour que l'eau se dirige dans le tonneau. Installez un chéneau au-dessus de votre tonneau. L'eau qui coule dans la gouttière se dirigera dedans avant de tomber dans le tonneau.

**Récupérez l'eau de pluie, elle vous servira à arroser votre jardin, à laver votre voiture...**

Les CE2 vous parlent de :

## L'herbe

Nous, les élèves de CE2, Laurène, Angélique, Octavie, Liam, Sinclair, Lucas, Arthur, Yann, Victoria et Maëlle avons décidé de protéger la nature. Les feuilles sont utiles pour certains animaux (chenilles, escargots, limaces, papillons, ...). Les

grands animaux, comme le cheval, la vache... se nourrissent, eux, d'herbe et de plantes.

La végétation est donc très utile et très importante, il faut en prendre soin et la conserver avec attention.

## L'alimentation

Les animaux ont besoin d'herbe pour se nourrir ou pour trouver leur nourriture. Ils en ont besoin aussi pour se cacher et se protéger.

Si nous coupons l'herbe, les animaux peuvent mourir. Et nous aussi !! Car si on détruit l'herbe on détruit les animaux et les humains ! C'est la chaîne alimentaire !

**Laissez pousser l'herbe d'au moins 25 à 30 cm**

## Les fleurs

Les fleurs vivent comme nous et si on coupe l'herbe elle ne peuvent plus vivre. Elles grandissent tout comme nous, et la terre nourrit les fleurs.

*Pourquoi ne pas laisser les fleurs pousser jusqu'à ce qu'elles fanent et meurent toutes seules.*

Les abeilles ont besoin de pollen sinon elles n'auront plus à manger et elles disparaîtront petit à petit. Elles ne feront plus de miel et nous ne pourrons plus en manger. S'il n'y a plus d'abeilles, nous n'auront plus de fruits non plus.

## La chaîne alimentaire

Tous les herbivores ont besoin d'herbe et si nous tondons trop souvent les

herbivores risquent de disparaître. Les carnivores mourront aussi car il n'y aura plus d'herbivores pour les nourrir. Et les hommes mourront par la suite

## Les animaux

Il y a plusieurs espèces comme les escargots, les vers de terre, les fourmis qui vivent dans l'herbe et dans la terre et qui en ont besoin.

Si on ne tond pas l'herbe, ces animaux là survivront beaucoup plus longtemps.

## La tondeuse à gazon

La tondeuse à gazon est dangereuse

pour la nature, elle pollue et tue des animaux. Si nous tondons moins, il y aura moins de pollution et plus d'oxygène.



# Lien social

## Lien social

### CCAS : Repas aînés de la commune

Cette année encore la municipalité a convié les aînés de la commune à partager un moment de convivialité autour d'un banquet fort apprécié. Ils ont eu la joie de retrouver le même maître de cérémonie que l'an passé, Monsieur Denis WEBER, gage de bonne humeur durant cette journée dédiée aux « anciens ».

Après l'accueil chaleureux des convives, un apéritif leur a été servi puis vint le moment plus solennel du discours du maire : après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a dressé un bilan rapide de la première année de son mandat, évoqué les perspectives de l'avenir malgré la période difficile, encouragé l'auditoire à garder le moral.

Un hommage appuyé aux disparus de l'année a provoqué un instant d'émotion. Les membres du C C A S, épaulés par des bénévoles toujours aussi nombreux pour orchestrer cette manifestation ont été mis à l'honneur et remerciés pour leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité. Les applaudissements leur ont fait chaud au cœur à n'en pas douter, et c'est avec diligence qu'ils ont commencé le service à table. Chaque invité a pu découvrir et savourer de l'entrée jusqu'au dessert, le menu de qualité composé par un traiteur renommé des environs, Monsieur Prost, quelques bons verres de vin, idéal pour délier les langues ont été servis par des sommeliers d'un jour. Des intermèdes musicaux, des séquences humoristiques, de danse endiablée et un loto ont enchanté cet après-midi, joyeux, bon enfant où chacun a laissé libre cours à sa gaîté.



Ces quelques heures de détente, où les anciens se retrouvent pour évoquer leurs souvenirs, où ils oublient pendant un moment leurs problèmes sont importants pour perdurer les liens entre les habitants de la commune et rompre la solitude.

Vers 18 heures, nombreux sont ceux qui se sont rendus dans la salle d'à côté pour assister au spectacle de théâtre qui avait lieu ce dimanche. La fête se termine, c'est avec la satisfaction d'une manifestation réussie que les organisateurs ont entamé rangement et nettoyage et redonné à la salle son aspect de tous les jours.

**A noter : les personnes intéressées par un portage de repas doivent se faire connaître en prenant contact avec la mairie.**

### DON DU SANG

Devant le manque de sang, les autorités compétentes ont modifié les règles de dons du sang par arrêté, et ce depuis le 19 avril 2009, à savoir :

**De 18 à 50 ans :** Don des globules blancs deux fois par an avec un intervalle minimum de 4 semaines.

**De 18 à 65 ans :** Don de sang total, 4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes.

Don de plaquettes, 12 fois par an espacé de quatre semaines.

Don de plasma, 24 fois par an espacé de deux semaines.

**De 65 à 70 ans :** Don de sang total, si autorisé par le médecin de l'E.S.F, 6 fois par an pour les hommes et 4 fois par an pour les femmes.

**Pour un premier don de sang après 60 ans, il est soumis à l'appréciation du médecin de l'E.S.F.**

### **Centre de Planification et de l'Education familiale CPEF**

Depuis le mois de Janvier, le CPEF est ouvert au centre hospitalier de St Julien. Ces diverses missions sont:

- consultations médicales relatives à la contraception, principalement vers les jeunes et prises en charges des mineures.
- délivrance de la contraception d'urgence
- entretiens préalable à I.V.G.
- entretiens psycho-sociaux post I.V.G.
- diffusion d'information et actions individuelles et collectives de prévention (collèges)
- entretiens avec une conseillère conjugale et familiale : difficultés dans le couple ou la famille.

Le CPEF accueille le public au centre Hospitalier niveau 0 bat A, téléphone au 04 50 49 67 39.

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h00 / Vendredi de 9h00 à 12h30

### **2e volet du Cycle de conférences 2008-2009, organisé par l'UP Savoie-Mont-Blanc, l'APE de St Julien, les familles rurales de Feigères et les MJC de St Julien, Viry et Vulbens.**

#### **LA PLACE DU PERE**

Intervention de M. Charruyer, podologue de formation et psychothérapeute à Annecy

Où est la place du père ? Quel est son rôle ? Faut-il être un papa ou un père ? Ou encore un Père avec un P majuscule ? Qu'est devenue la légitimité du père ? Quelle est la place des mères par conséquent ? Autant de questions abordées, souvent éclaircies, à la lumière des expériences personnelles et professionnelles de M. Charruyer.



#### **Constat sur la société d'aujourd'hui : qu'est devenu le père ?**

Au sein de la famille surtout, nous sommes passés d'une société fortement patriarcale symbolisée par la presque « toute-puissance » du père à l'autorité incontestée, à une société prioritairement soutenue par les mères et leur rôle envers les enfants. Les pères s'effacent ou deviennent des « papas poule », une sorte de clonage des mères...

Attention, cela ne veut pas dire qu'il ne doit pas aider aux soins de l'enfant, au repas ou aux câlins ! Sa participation est tout aussi importante pour l'enfant. Cela signifie simplement qu'il ne doit pas s'attribuer le rôle maternel, sécurisant, rassurant de la mère, au risque d'entraîner des confusions.

Phénomène de société, historique, d'abord avec la guerre qui obligea les femmes à la prise de décision et au travail pour subvenir aux besoins de la famille, les hommes étant partis au front. Puis logiquement, cette tendance se poursuit avec l'arrivée de la société moderne de consommation dans laquelle les femmes travaillent, et obtiennent une reconnaissance sociale. La société devient matriarcale, avec prédominance de la mère pour les questions liées à l'éducation des enfants.

#### **Les pères ont-ils perdu leur légitimité alors ?**

En partie, et il leur faut la retrouver, sans dire de la reconquérir car les mères sont assez intelligentes pour le comprendre : il en va de la bonne santé intellectuelle, morale et physique de leur enfant commun.

Par nature, un père est différent de la mère, c'est biologique ! L'arrivée de l'enfant crée cette différence puisque son existence même fait de nous des pères et des mères. Il ne sert à rien de vouloir à tout prix l'égalité homme-femme dans ce contexte. Dans le monde du travail, c'est une autre question, mais dans la sphère familiale, il est impératif que le père ait toute sa place.

Il est entendu que les tout-petits sont en « fusion paradisiaque » avec leur mère dont ils ont besoin en quasi exclusivité jusqu'à l'âge de 3 ans. Le père intervient en parallèle pour amorcer la séparation d'avec la mère et amener le petit vers l'extérieur. Le père est le seul à pouvoir et devoir le faire. La mère participe en laissant place au papa ; elle légitime ainsi le père auprès de leur enfant.

Parfois, l'enfant reste collé à sa mère et refuse le contact du père ; le papa peut simplement dire la phrase suivante : « ta maman t'aime et ta maman, c'est ma femme, et elle m'aime aussi ». Sans entrer dans les détails inutiles pour lui, le petit est apte à recevoir ce message, dans une atmosphère sereine et d'une voix douce. La triade père-mère-enfant a du sens et devrait être au centre des souhaits des parents pour leurs enfants.



### **Rôle du père et de la mère**

Schématiquement, les « attributions » suivantes figurent au « tableau » du père, sans ordre de priorité toutefois :

Hierarchie, guide, autorité, limite, loi, cadre, référent, parole (pour humaniser), sens, décision, ouverture, agressivité (dans le sens « se défendre » en faisant respecter son périmètre vital face à autrui), transmission des valeurs, le tout au travers du regard bienveillant et valorisant du père.

La mère étant présente au quotidien pour l'enfant, elle rassure, sécurise, protège, maternelle...

Nous constatons la différence entre les critères paternels et maternels et il est bien de marquer cette différence.

Toutefois, et c'est primordial aussi, il doit exister une relation harmonieuse entre les compétences de chacun. La mère peut et doit faire preuve d'autorité par exemple lors de l'absence du père ou quand c'est justifié immédiatement bien sûr et le père peut également rassurer et protéger son enfant si nécessaire.

Selon M. Charruyer, un père n'a pas à se faire systématiquement aimer de son enfant. Cela peut choquer mais l'enfant aimera toujours ses parents si l'amour continue de transparaître à travers les actes quotidiens, même s'ils le mécontentent dans un premier temps. Les enfants savent aussi

lire entre les lignes, à conditions de les respecter et de n'user d'aucune violence physique ou morale que ce soit.

Cependant, la notion de hiérarchie est centrale : nous avons trop dérivé vers une relation linéaire entre parents et enfants, papa copain et mère copine. Ce n'est pas éducatif au sens d'élever son enfant. La verticalité de la relation parent-enfant est essentielle et nécessaire au bon développement de l'enfant qui se structure.

En parallèle, parce que le père aura su écouter son enfant et le faire grandir dans le respect mutuel et la complicité, l'enfant devenu adulte accordera à son père sa légitimité de guide et référent paternel. La boucle est ainsi bouclée !

Plus tard, le père aura aussi obtenu sa légitimité, de son enfant qui une fois adulte aura du plaisir à parler avec lui parce que son père aura été capable de l'écouter avant tout.

Retenons que la mère donne la vie et le père donne du sens à cette vie. Telle est sa fonction et sa place de père.



# Environnement

## Environnement

### Visite de la forêt communale

A l'invitation de l'Office National des Forêts (ONF), établissement gestionnaire de la forêt communale, les élus ont visité une partie de cette forêt, le samedi 16 mai en compagnie de Denis Méjat et Christian Prévost, Techniciens de l'ONF.

La forêt de Vulbens, qui couvre près de 65 ha est située majoritairement sur la montagne du Vuache. C'est précisément sur le canton de « En Balme » que s'est déroulée cette visite. En effet, à cet endroit, 9.1 ha d'anciens pâturages ont été plantés en épicéas



principalement entre 1966 et 1971. Certes, si aujourd'hui les essences introduites ne seraient plus résineuses mais feuillues, il convient tout de même d'entretenir ces arbres âgés de 40 ans en moyenne. Ils se concurrencent très fortement et une éclaircie est indispensable pour ne pas compromettre l'avenir de cette forêt. La pérennité de celle-ci est en jeu. En effet, une forêt non éclaircie est toujours très sensible au vent, car chaque arbre se développe en hauteur mais pas suffisamment sur le plan racinaire (il « s'étiolé »).

Par ailleurs, les arbres en très forte concurrence les uns par rapport aux autres pour la lumière, l'alimentation en eau et la nourriture, sont aussi plus sensibles aux éventuelles maladies et sécheresses.

Cette opération d'éclaircie, qui nécessite l'élargissement du chemin d'accès, devrait être une opération blanche sur le plan financier. Mais, dans 10 ans au maximum, une nouvelle coupe devrait générer une recette qui viendra en compensation des entretiens précédemment réalisés.

Ce fut aussi l'occasion pour les élus d'aborder l'ensemble de la problématique de la gestion forestière.



**Prioriterre** est une ONG (organisation non gouvernementale) sous statut associatif basée depuis 25 ans en Haute Savoie, à Poisy. Son métier consiste à proposer des solutions concrètes et changer les comportements pour préserver les ressources de la planète. Pour cela, des conseillers informent gratuitement le public sur les économies d'eau, d'énergie et les énergies renouvelables. Orientée « association de consommateurs », Prioriterre donne des conseils neutres et gratuits aux particuliers, élus et professionnels.

Financée par les pouvoirs publics à hauteur de 70 % et par les entreprises à 30%, l'ONG est présente sur la Haute-Savoie, en assurant des permanences dans les communes de Cluses, Thonon et Annemasse.

Pour tout contact : 04.50.67.17.54 ou [conseil@prioriterre.org](mailto:conseil@prioriterre.org)



### Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

L'inauguration du sentier pour personnes à mobilité réduite des « Longues Reisses » (commune de Jonzier-Epagny) aura lieu le samedi 19 septembre 2009 dans le cadre des journées européennes du patrimoine qui ont pour thème cette année : « un patrimoine accessible à tous ». Au programme : vin d'honneur, balades accompagnées (à pied, en fauteuil ou en âne), expositions, conférences, repas sous chapiteau, buvette...

Venez

nombreux !



# Communauté de communes

## Communauté de communes

### Organisation de l'habitat dans la communauté de communes

Dans la continuité de la politique d'aménagement du territoire (schéma de cohérence territoriale- Scot- élaboré en 2003), les 17 communes de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) ont pris des dispositions pour organiser collectivement le développement de l'habitat du canton.

L'adoption du programme local de l'habitat (PLH) en 2006 vise à **relever les défis qui se posent au territoire** en matière de logement :

- maîtriser la croissance de l'habitat,
- répondre aux besoins des populations aux revenus modestes,
- améliorer le logement privé de faible qualité,
- permettre l'accès au logement des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées et/ou à mobilité réduite, démunis).

et à **se fixer des règles et des conditions favorables à la maîtrise de l'urbanisation.**

Dans ce sens, celles-ci se sont engagées à produire suffisamment de logements (400 logements par an), accessibles à tous (populations aux revenus modestes, jeunes, publics fragilisés socialement, personnes âgées et/ou à mobilité réduite) et de qualité architecturale et technique.

Encore plus qu'ailleurs, l'attractivité du territoire contraint les communes à maîtriser la construction

de logement en densifiant le tissu existant, en diversifiant les typologies de logement (collectif, intermédiaire) et en encourageant les productions durables ; proches des services et équipements, des zones d'emploi et du réseau actuel ou futur de transport public.

**La commune de Vulbens, située le long d'un axe routier stratégique et relativement proche de Genève, attire de nombreux habitants. Il est nécessaire d'organiser son développement en proposant une offre de logement de qualité, diversifiée et qui réponde aux besoins des familles.**

Afin de suivre la mise en œuvre des objectifs en matière de production de logement, la CCG a élaboré un observatoire de l'habitat, outil d'analyse de l'évolution de l'offre et de la demande en logement et du marché immobilier depuis 1999. Il en ressort que les communes du canton de St-Julien construisent beaucoup de logement (+ de 400 logements par an depuis 2000), nécessaire au dynamisme démographique du territoire (solde naturel et migratoire). Cependant, la typologie des logements proposés, majoritairement tournés vers de l'accession privée, n'est pas toujours en adéquation avec les revenus des ménages. Ainsi, l'accès au logement, en accession sociale ou en locatif, d'une majorité d'habitant constitue un enjeu fort de cohésion sociale.



### Rénover son logement avec les aides de l'Anah

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) attribue des subventions aux propriétaires qui réalisent des travaux d'amélioration dans les logements qu'ils occupent (propriétaires occupants, sous conditions de ressources) ou dans les logements qu'ils louent (propriétaires bailleurs, sous condition de maîtrise des loyers ouvrant droit à déductions fiscales).

**Ces aides peuvent aller de 10 % à 70 % du coût des travaux plafonné.**

Pour être subventionnés, les travaux doivent être entrepris dans des logements de plus de 15 ans (sauf conditions particulières). Après les travaux, le logement doit être occupé à titre de résidence principale par son propriétaire pendant 6 ans ou par le locataire pendant 9 ans. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, fourniture et pose comprise. Enfin, les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt du dossier de demande de subvention à l'Anah.

Les travaux subventionnés doivent permettre d'améliorer l'habitat en matière de sécurité, de confort, d'économies d'énergie, d'isolation acoustique, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité ou de maintien à domicile.

Pour plus d'informations sur les aides de l'Anah dans le département, deux plaquettes à destination des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants ont été réalisées. Elles sont disponibles sur le site Internet de la DDEA : [www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr) **ainsi qu'à l'accueil de votre mairie (?)**.

Vous pouvez également contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

- par téléphone : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61
- par courrier : Délégation locale de l'Anah – DDEA de la Haute-Savoie – 15 rue Henry Bordeaux – 74998 ANNECY CEDEX 9
- par mél : [anah.ddea-74@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:anah.ddea-74@equipement-agriculture.gouv.fr)
- sur place : bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous)

## Assainissement

Suite à un audit du service assainissement et devant le constat d'un manque de moyens humains, la Communauté de Communes va renforcer ses effectifs par le recrutement d'un Ingénieur, responsable du service assainissement et d'un contrôleur chargé du suivi des permis de construire et des branchements.

Par ailleurs, les élus ont fait le choix de ne pas renouveler le contrat d'affermage qui arrive à échéance à la fin de l'année et pour lequel « le fermier a trop fait croire que tout allait bien ».

Ils ont donc décidé de reprendre le service en interne et d'avoir recours à des entreprises

privées, sous forme de prestations de services. 4 personnes seront recrutées pour veiller au bon fonctionnement des Stations d'Épuration, des réseaux et pour suivre les différents travaux programmés dans les années à venir.

L'ensemble du service et des personnels seront opérationnels en janvier 2010. Ces changements apporteront une amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, un meilleur entretien des installations communautaires (Stations et réseaux) et des améliorations dans la conduite des travaux.

## Retrouvons nos rivières... saison 2 !

Suite au succès rencontré par les sept sorties de terrain consacrées à l'entretien des cours d'eau, l'opération est reconduite par la CCG, dès l'automne 2009, toujours en partenariat avec le Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) du Bugey-Genevois. Rendez-vous dans les « Nouvelles » d'octobre pour plus de détails.

## Transport à la demande

**PROXIGEM** MOBILITE

# Le bus... à la demande !

Soyez mobile dans les 17 communes du Genevois

Partout dans le canton du Genevois

du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

La réservation est obligatoire une demi-journée à l'avance au 0 800 04 74 00 (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00). Notre agent de réservation vous aidera à concevoir votre trajet.

Le tarif unique de 2 € vous permet de réaliser une course (un aller).

Le titre de transport PROXIGEM n'est pas valable pour les autres services de transport public. Inversement, un abonnement Unireso (ou autre) ne permet pas d'utiliser PROXIGEM.

☺ Pour les personnes à mobilité réduite, PROXIGEM propose une prise en charge au domicile jusqu'à une autre adresse. Egalement, des voyages vers Annemasse (2 €/aller) et Annecy (3,5 €/aller) sont respectivement proposés les jeudis et vendredis après-midi.

En cas d'empêchement, utilisez le numéro de réservation. L'agent prendra note de votre annulation. Merci d'appeler au plus vite pour la bonne organisation du service.

info et réservation  
0 800 04 74 00 [www.proxigem.fr](http://www.proxigem.fr)  
Numéro gratuit depuis un poste fixe pré-réservation 7/7j, 24/24h : [resa@proxigem.fr](mailto:resa@proxigem.fr)



# Reportage

## Reportage

### La Maison du Salève : à visiter absolument !

La Maison du Salève a ouvert ses portes en septembre 2007. Située sur la commune de Présilly près de la Chartreuse de Pomier entre Cruseilles et St Julien, elle mérite vraiment le détour.

Tout d'abord, le site est marqué par une qualité paysagère exceptionnelle avec un environnement préservé sur le piémont du Salève. Un itinéraire permet de découvrir les abords de la Chartreuse, un autre de rejoindre le chemin de St Jacques de Compostelle ou les alpages sommitaux. A coté du bâtiment, un espace récréatif est aménagé avec verger, parterres de fleurs, jardin géologique, aire de jeux et de pique-nique...

L'architecture de la Maison du Salève est également remarquable : ferme du 18<sup>e</sup> siècle réhabilitée en mariant harmonieusement tradition et modernité.

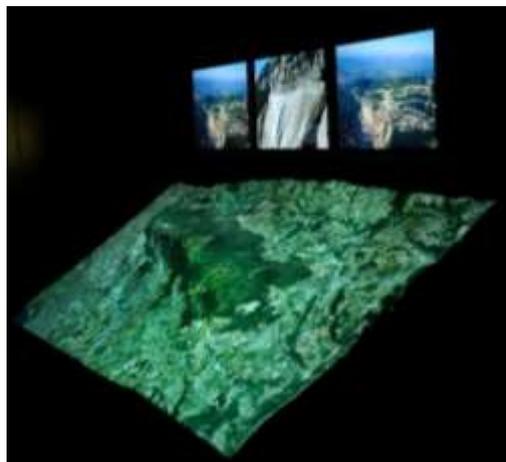
Cependant, le plaisir de la découverte se situe surtout à l'intérieur du bâtiment. En effet, une exposition permanente est consacrée à la relation extrêmement riche entre l'homme et cette montagne. Le Salève, du fait de sa proximité de Genève, a été le théâtre de plusieurs premières mondiales. Par exemple, on y a découvert au Pas de l'Echelle en 1833 un bois de renne gravé d'un dessin de bouquetin : c'était à l'époque le premier objet d'art préhistorique. Plus tard, en 1892 ; un chemin de fer à crémaillère entre Etrembières et Les Treize Arbres était le premier électrique au monde. Cette richesse insoupçonnée est présentée avec une muséographie moderne et interactive, en particulier grâce à une grande maquette spectaculaire du Salève.



Une exposition temporaire annuelle décline une thématique plus précise : sur les transports au Salève jusqu'en juillet, puis sur les contes et légendes. Un espace vidéo, des salles pédagogiques et hors-sac, un

espace de conférences et de séminaires enrichissent l'ensemble. Il est à noter également une éco-boutique où se retrouvent livres, carterie, cadeaux et produits du terroir.

La Maison du Salève accueille tous types de publics : familial, touristique, scolaire, associatif, individuel, en groupes ... avec une palette riche de services : visites libres, guidées, animations, conférences, anniversaires, séminaires... adaptés aux besoins et demandes.



Animée par une équipe de 4 personnes, elle est gérée par le Syndicat Mixte du Salève, structure réunissant 20 communes ayant pour compétences la protection et la valorisation du massif.

Seule structure de ce type entre Annecy et Genève, elle a une vocation forte de pédagogie environnementale active en termes de développement durable : chauffage par géothermie, expositions et animations axées sur cette problématique.

Enfin, il est à signaler que la visite est vraiment un moment de plaisir, celui de la découverte...

Ouverture :

Groupes, tous les jours toute l'année sur réservation 0450959216

Individuels, toute l'année du mercredi au dimanche, 14h-18h

Juillet-août, du mardi au dimanche, 10h-18h

Renseignements : [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)



# AGENDA AGENDA

## UNIVERSITE POPULAIRE

A retenir, sortie géologique dans le Chablais avec Bernard GAUD courant septembre. La date sera donnée début septembre.

Le café citoyen /café philo reprend le 2ème lundi de septembre ainsi que le livre du mois, le 3ème mardi de septembre.



Centre ECLA 74 520 Vulbens  
Tél 04 50 04 30 45  
Fax 04 50 04 35 16

### Vacances, j'oublie tout ! Centre de loisirs pour les 3-12 ans – Juillet 2009.

La MJC du Vuache propose pendant tout le mois de juillet, des centres de loisirs pour les 3-5 ans à Valleiry et les 6-12 ans à Vulbens. Autour de semaine à thème: Artiste en herbe, Jeux tous azimut, Pour les petits sportifs, L'eau et le bois.... A la date de parution de cette publication, les inscriptions auront déjà commencé donc dépêchez-vous si vous êtes intéressés... Inscription à la semaine – Repas inclus – Accueil des enfants de 8h à 17h30. Equipe d'encadrement qualifiée. Centre reconnu par jeunesse et sport.

### Quelques infos sur la saison 2009/2010

Période d'inscription:

- du 6/07/09 au 7/08/09 pour les adhérents 08/09
- à partir du 31 août 09 pour les adhérents du Vuache
- à partir du 7 septembre 09 pour les extérieurs

Démarrage des activités le : 14 septembre

Porte ouverte spéciale «Découverte des nouveaux locaux de la MJC » le 5/09/09 dès 9h09

Nouvelles activités (sous réserve) : marche nordique, biking, sophrologie, Stages autour de la danse !

### Saison culturelle 2009/2010

Lors de cette prochaine saison, la MJC du Vuache fêtera ses 40 ans. Un programme très festif a été mis en place avec en autre...

#### Sophia Aram – One Woman Show – 26 septembre 20h30 – Vulbens

Cellule de crise à l'école maternelle !

La maîtresse des moyens s'est refroidi la cervelle ! Le soutien psychologique des parents s'organise. Drôle et féroce. Sophia incarne tous les personnages de cette histoire ...

EX chroniqueuse d'Arthur aux enfants de la télé, Comique sur Europe2"...Drôlement craquante Sophia Aram. Cruelle humoriste, comme un Bedos sait l'être. On sort conquis, le sourire aux lèvres"



#### Ali aux pays des merveilles – One Man Show – 17 octobre – 20h30 - Vulbens

« Ali... au Pays des Merveilles » est une sorte de fable tragi-comique fortement inspirée de la réalité. Ali, ayant grandi dans ce pays merveilleux, occupe dans ce conte socio burlesque la place du narrateur et, à la manière d'un guide expérimenté et bien attentionné, il nous invite à le découvrir et nous en livre les codes et coutumes. Ce pays où les cultures et les dialectes se croisent et se mélangent, où les odeurs des épices orientales côtoient celles des sauces tomates italiennes, ce pays où dans le même quart d'heure on se fâche à mort puis se réconcilie autour d'un verre, ce pays c'est son quartier...

